



Le

JASEUR

PROCÈS-VERBAL • NOUVELLES DES ORGANISMES • NOS PLACES D'AFFAIRES

CONCOURS



Déguise M. le Maire pour Noël

DÉTAILS ET DESSIN EN PAGE 7

SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Simon.....	p. 2
Résumé du procès-verbal.....	p. 3
Informations municipales.....	p. 4
Avis publics.....	p. 5
Mot de l'inspecteur.....	p. 6
Concours de Noël.....	p. 7
FADOQ.....	p. 8
Fabrique.....	p. 9
AFEAS.....	p. 10
Loisirs St-Simon.....	p. 11
Bibliothèque.....	p. 12
École Notre-Dame-de-la-Paix.....	p. 13
Comité d'embellissement.....	p. 14
Paniers de Noël.....	p. 15
Journée nationale de l'enfant.....	p. 16
Sécurité incendie.....	p. 17
SARCA.....	p. 18
Réseau Internet Maskoutain.....	p. 19
Divers.....	p. 20
Nos professionnels.....	p. 21 à 24



Ceci est un bulletin d'information mensuel

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier jour de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0 ou par courriel : loisirs@saint-simon.ca. Consultez notre site web : www.saint-simon.ca

À la mairie...

CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE



M. Simon Giard
450 798-2751

- Siège d'office sur tous les comités

CONSEILLER 1



M. Patrick Darsigny
450 278-2530

- Maire suppléant
- Ressources humaines et CNESST
- Relations avec les citoyens
- Immobilisation
- Entente intermunicipale
- Administration et finances

CONSEILLER 2



M. David Roux
450 798-2098

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Bibliothèque
- Substitut Loisirs
- Substitut Régie des déchets

CONSEILLER 3



M. Alexandre Vermette
450 278-8268

- Voirie et travaux publics
- Sécurité du Québec
- Service incendie et mesures d'urgence
- Comité de développement

CONSEILLER 4



Mme Angèle Forest
450 518-2931

- Politique de la famille et des aînés
- Comité-école NDP
- Comité d'embellissement
- Relations avec les organismes (Pavillon de la Joie, Fadoq, Aféas, etc)
- Substitut Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

CONSEILLER 5



M. Bernard Beauchemin
450 278-2592

- Cours d'eau
- Agriculture et environnement

CONSEILLER 6



M. Réjean Cossette
450 261-7741

- Loisirs
- Régie des déchets
- Hygiène du milieu

Administration

450 798-2276

Directrice générale

Mme Johanne Godin poste 220
johanne.godin@saint-simon.ca

Directrice générale adjointe

Mme Rosemarie Delage poste 221
rosemarie.delage@saint-simon.ca

Directeur des travaux publics

M. Martin Berthiaume poste 222
martin.berthiaume@saint-simon.ca

Inspecteur en bâtiment et environnement

M. Alexandre Thibault poste 223
inspecteur@saint-simon.ca

Adjointe administrative

Poste vacant poste 224
admin@saint-simon.ca

Coordonnatrice en loisirs par intérim

Mme Maité St-Martin poste 225
loisirs@saint-simon.ca

Service Incendie

Ville de St-Hyacinthe, bureau administratif 450 778-8300 poste 8550

Services publics

SERVICE D'URGENCE

9-1-1

École Notre-Dame-de-la-Paix

450 773-7210

Bibliothèque Lise-Bourque-St-Pierre

Claire Bousquet, responsable
450 798-2276, poste 232

Fondation Caramel

Contrôle animalier
450 549-2935

A.F.E.A.S.

Gaétane Boulet, responsable local
450 798-2040

Loisirs St-Simon Inc.

Camille Darsigny, présidente
450 502-2281

Fabrique Saint-Simon (Sacristie)

Yvon St-Maurice, président
450 798-2151

Pavillon de la Joie

Bruno Giard, président
450 779-3896

FADOQ

Michel Plante, président
450 798-2601

APEH Richelieu Val-Maska

Renée-Claude Paré, directrice
1 855 681-8556

Avis aux organismes

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée. Veuillez donc nous faire parvenir vos articles le ou avant **le premier jour de chaque mois, avant 16h.**

Coordonnées

Bureau municipal : 49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0

Téléphone : 450 798-2276 • Télécopieur : 450 798-2498

Courriel : info@saint-simon.ca • Site Internet : www.saint-simon.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal sera accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.saint-simon.ca sous la rubrique Municipalité, ou au Bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, dès son adoption qui se fera lors de la prochaine séance du conseil.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON TENUE LE 7 NOVEMBRE 2023 À 20 H.

Lors de cette séance, il a été résolu :

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ORDRE DU JOUR

> D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3 - PROCÈS-VERBAUX

> D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2023.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - FINANCES

> D'approuver les comptes payés pour un montant total de **255 522,90 \$**.

> D'approuver les salaires payés au montant de **29 086,03 \$**.

> D'approuver les comptes à payer pour un montant de **16 345,35 \$**.

6 - ADMINISTRATION

> De prendre acte du dépôt des Déclarations des intérêts pécuniaires de chacun des membres du conseil.

> D'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024.

> D'autoriser la fermeture du bureau municipal du vendredi 22 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024 inclusivement, pour la période du temps des Fêtes.

> D'autoriser la directrice générale signer tout document concernant la refonte ou la modification du calendrier de conservation de la Municipalité.

> De demander au MTQ, de rendre les radars photo plus accessibles aux municipalités afin de rendre nos routes plus sécuritaires.

> D'entériner l'octroi du mandat pour les travaux d'évaluation immobilière du lot 2 203 524-B, à Groupe Altus, au montant de 5 500 \$ plus taxes.

> D'adopter la Politique des aînés et le plan d'action 2023 qui s'y rattache, élaborés dans le cadre du projet Municipalité amie des aînés (MADA), tels que présentés.

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

> D'autoriser le directeur des travaux publics à délivrer des constats d'infraction en cas de contravention à l'article 48 - Stationnement de nuit du Règlement Général G300 applicable par la sûreté du Québec.

8 - TRANSPORT ROUTIER

> D'autoriser l'installation d'une signalisation adéquate, à la demande du Club de Motoneige ASAN inc., aux endroits où passe le sentier de motoneige sur le territoire de la Municipalité.

> D'accepter le contrat d'entretien d'été de la route 224 avec le MTQ, sur une longueur pondérée de 5,410km, moyennant une somme de 9 025,98 \$ par année pour 2024 et renouvelable pour les années 2025 et 2026.

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

> De mandater l'entreprise Vacuum Drummond pour procéder aux travaux de nettoyage des regards pluviaux au tarif horaire de 265 \$ pour un total estimé à 2 522,80 \$ avant taxes.

10 - URBANISME

> De modifier la rémunération des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme, à compter du 1^{er} janvier 2024, à 50 \$ par réunion à l'exception des membres du conseil municipal et du secrétaire, le tout remboursable une fois par année, à la fin de l'année ou au début de la nouvelle année.

> D'appuyer la demande d'utilisation à des fins autres qu'agricoles pour le lot 1 840 102, 921 4^e Rang Ouest, afin d'autoriser l'opération d'une cabane à sucre commerciale.

11 - LOISIRS ET CULTURE

> De prendre acte du procès-verbal de l'assemblée du 16 octobre 2023 des Loisirs St-Simon Inc.

> De verser aux Loisirs St-Simon inc. le solde de 10 000 \$, représentant 50% du montant prévu de la subvention pour le camp de jour de l'année, adopté au budget 2023.

> De verser aux Loisirs St-Simon inc. un montant de 2 210,00 \$, représentant les frais encourus pour l'accompagnement au camp de jour des enfants ayant des besoins particuliers, adopté au budget 2023.

12 - AVIS DE MOTION

13 - RÈGLEMENTS

> De prendre acte du dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement # 544-09-23 modifiant le Règlement de zonage # 544-19 concernant le remplacement de la zone IC-102 par les zones IH-101 et H-106 afin d'autoriser des usages résidentiels et commerciaux en plus des usages industriels. Aucune demande reçue.

> D'adopter le Règlement # 544-09-23 modifiant le règlement de zonage # 544-19, concernant le remplacement de la zone IC-102 par les zones IH-101 et H-106 afin d'autoriser des usages résidentiels et commerciaux en plus des usages industriels.

> D'adopter le Règlement Général G300 applicable par la sûreté du Québec.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CORRESPONDANCE

16 - AFFAIRES NOUVELLES

17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE



**LA PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
AURA LIEU LE
MARDI 5 DÉCEMBRE 2023
À L'ÉDIFICE MUNICIPAL
SITUÉ AU 49 RUE DU COUVENT
À COMPTER DE 20 H**



Stationnement DE NUIT

RÈGLEMENT # 559-21 RELATIF AU STATIONNEMENT
APPLICABLE PAR LA SURETÉ DU QUÉBEC

Article 11. Hiver

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur la voie publique entre 00h00 (minuit) et 07h00 du premier (1^{er}) novembre au 31 mars inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la Municipalité. La présente interdiction est levée pour les dates suivantes : 24, 25, 26 et 31 décembre, premier (1^{er}) et 2 janvier.



Fermeture DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera **FERMÉ**
à la population pour la période du temps des fêtes
à partir du 22 décembre 2023.

Nous serons de retour le lundi 8 janvier 2024.



Collecte SAPINS DE NOËL

Le deuxième lundi de janvier, soit le lundi 8 janvier 2024, dès 7 h, aura lieu une collecte de sapin de Noël **sur appel seulement**.

Vous souhaitez disposer de votre sapin naturel ?

1. Laissez un message au 450 798-2276 poste 225, pour nous en informer, avant le dimanche 7 janvier;
2. Le lundi 8 janvier les sapins devront être disposés au même endroit que les bacs à déchets, le tronc orienté vers la rue et ils devront être dépouillés de toutes décorations, avant 7 h;
3. Les employés de voirie ramasseront votre arbre.

**La collecte sera remise au lendemain
si la météo n'est pas clémente.**

MUNICIPALITÉ alliée

CONTRE

la
Violence
conjugale

 REGROUPEMENT DES MAISONS
POUR FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE

MAISONS-FEMMES.QC.CA



AVIS PUBLIC

CALENDRIER RÉGISSANT LES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE L'ANNÉE 2024

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, Johanne Godin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon :

- Que le calendrier des séances ordinaires de l'année 2024 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 novembre 2023;
- Que ces séances se tiendront le mardi, aux dates suivantes, à 20 h;

9 janvier • 6 février • 5 mars • 2 avril • 7 mai • 4 juin • 2 juillet
13 août • 3 septembre • 1^{er} octobre • 5 novembre • 3 décembre

- Que ces séances auront lieu à la salle municipale située au 49 rue du Couvent à Saint-Simon.

Donné à Saint-Simon, ce 8^e jour de novembre 2023.

Johanne Godin, DMA

Directrice générale et greffière-trésorière



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2024-2025-2026

Conformément à l'article 956 du Code Municipal, avis est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire qui portera exclusivement sur l'adoption du budget pour l'année 2024 et du programme triennal d'immobilisation pour les années 2024-2025 et 2026.

Cette séance extraordinaire se tiendra :

> **MARDI 12 DÉCEMBRE 2023 À 19 H**

> **À LA SALLE MUNICIPALE – 49, RUE DU COUVENT – SAINT-SIMON**

Toutes les personnes intéressées sont invitées à assister à la présentation du budget.

Donné à Saint-Simon, ce 8^e jour de novembre 2023.

Johanne Godin, DMA

Directrice générale et greffière-trésorière

CHRONIQUE DE L'INSPECTEUR



ABRI TEMPORAIRE



Avec l'hiver qui s'installe et les premiers flocons qui tomberont, certains d'entre vous allez procéder à l'installation de leur abri temporaire (communément appelé "tempo").

Voici l'article 8.6 du règlement 544-19 et les normes concernant ces abris :

8.6 Autres abris temporaires

Il est permis d'installer un abri temporaire pour une fin autre que le stationnement d'un véhicule sous réserve de respecter les conditions suivantes :

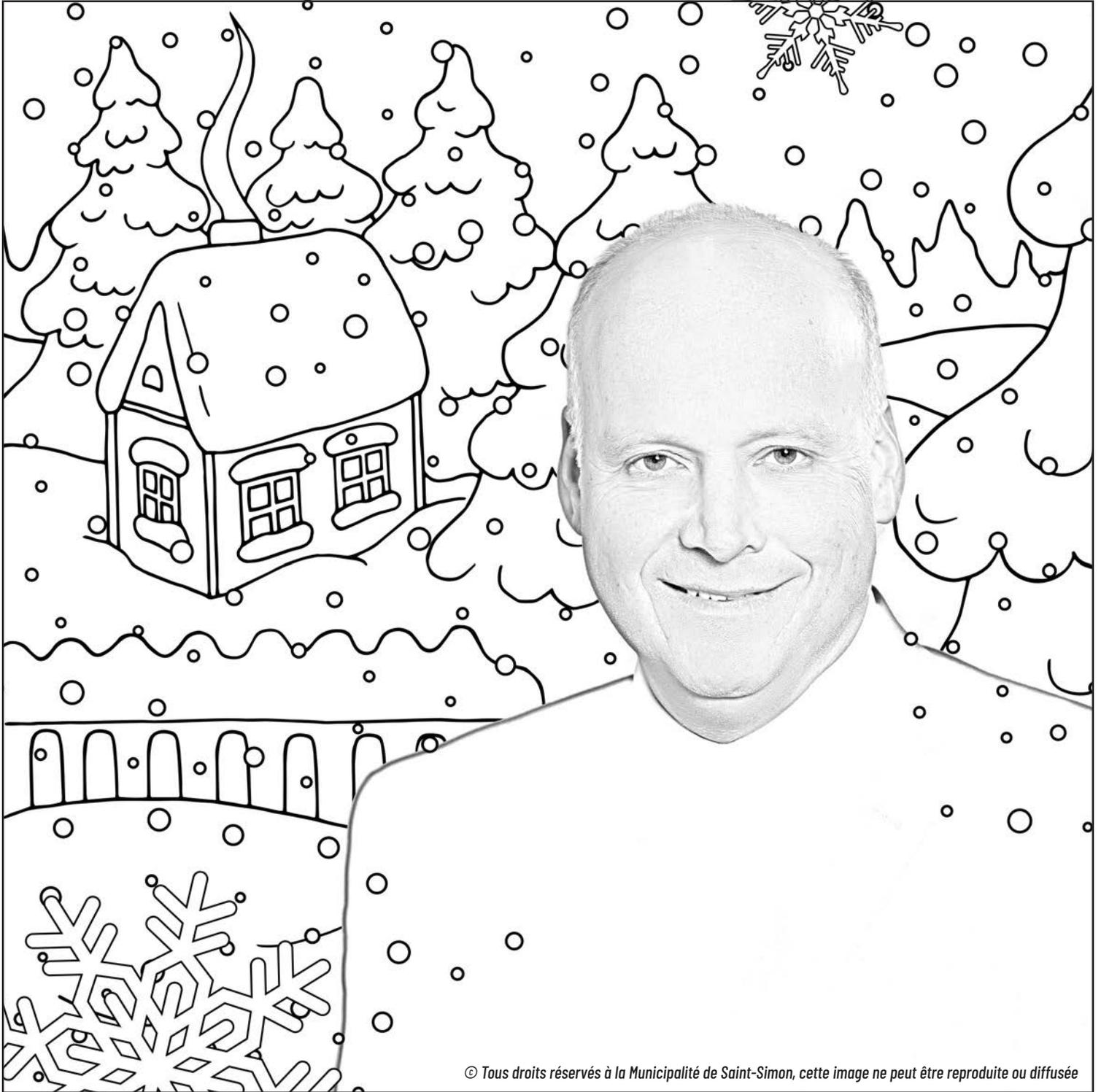
1. *L'abri n'est autorisé que dans les cours latérales ou arrière;*
2. *L'abri doit être situé à au moins 1,5 mètre de toute ligne de propriété ;*
3. *L'abri est autorisé du 15 octobre d'une année au 15 mai de l'année suivante. Hors de cette période, l'abri temporaire et l'ensemble de sa structure doivent être enlevés;*
4. *Un (1) seul abri temporaire pour une fin autre que le stationnement est autorisé par terrain.*

Bonne installation et un beau début d'hiver à tous!

Alexandre Thibault, Inspecteur en bâtiment

► Concours • Déguise M. le Maire pour Noël

Tu es invité à participer au Concours de Noël organisé par la Municipalité de Saint-Simon. Colore ce dessin et cours la chance de gagner un des trois cadeaux qui seront tirés au sort le 5 décembre 2023. Les gagnants recevront leur prix des mains de M. le Maire, lors de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2023, le mardi 12 décembre 2023. Viens déposer ton dessin au bureau municipal dans la boîte aux lettres du père Noël prévue à cette fin avant le 5 décembre à midi. (Le concours s'adresse aux jeunes de 0 à 13 ans. Un prix par catégorie d'âge 0-4 ans, 5-8 ans et 9-13 ans.)



© Tous droits réservés à la Municipalité de Saint-Simon, cette image ne peut être reproduite ou diffusée

Nom : _____ Âge : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

*À noter qu'une seule participation par enfant sera retenue pour le tirage.



RÉGION RICHELIEU YAMASKA

CLUB ST-SIMON

45, rue du Couvent
Saint-Simon
Québec J0H 1Y0

CONFÉRENCES GRATUITES AU LOCAL FADOQ À 19 H 30

6 novembre :

Maladie d'Alzheimer et autres troubles cognitifs, un appui favorisant la collaboration!

14 novembre :

Comment composer avec les phobies et celles des autres?

6 décembre :

L'autorité au quotidien par Mme Brigitte Racine, conférencière, infirmière (spécialiste de la gestion relationnelle au quotidien), un défi pour les parents.

Projet de loi C-319

Mieux soutenir financièrement les personnes âgées

Le réseau FADOQ a donné son appui au bloc québécois qui vise à augmenter le montant de la pleine pension de la Sécurité de vieillesse. Octroyer une bonification de 10% des prestations aux personnes de 65 à 74 ans serait un pas supplémentaire dans l'équité des aînés. En 2021, la bonification a été accordée aux 75 ans et plus. Notons que 2 autres organisations québécoises de personnes âgées y étaient, soit l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées ainsi que l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic. Ottawa doit minimalement respecter sa promesse de bonifier le *Supplément de revenu garanti (SRG)*.

Un autre point du projet de loi est la modification de la loi pour faire passer de 5 000\$ à 6 500\$ l'exemption à l'égard du revenu d'une personne tiré d'un emploi ou d'un travail effectué à son compte, considéré dans le calcul du montant du Supplément de revenu garanti. Il s'agit d'une mesure pertinente alors que nous sommes en pleine pénurie de main-d'œuvre. Le gouvernement avait augmenté ce plafond, mais il est possible d'aller encore plus loin. Tout comme la création d'un crédit d'impôt pour travailleur d'expérience, un autre engagement du gouvernement serait le bienvenu.

Source : Gisèle Tassé-Goodman, présidente provinciale du Réseau FADOQ

Votre conseil d'administration

Président :

Michel Plante 450 798-2601

Vice-présidente :

Gaétane Boulet 450 798-2040

Trésorière :

Jacynthe Jacques 450 796-5262

Secrétaire :

Sylvie Morin 450 791-2260

Administratrices :

Jeannine Boulais 450 798-2777

Lise Brunelle 450 798-2525

Anniversaires de novembre

Mmes Suzanne Caya, Clarisse Laliberté,
Claire Gourdeau, Johanne Laforce,
Agnès Lacroix et Denise Lépine.

MM. Michel Lafond et Réjean Vermette.

Pensée :

« La vraie force c'est de continuer à être agréable dans ce monde à moitié fou... »

Salon FADOQ 50 + :

18-19 nov. de 10 h à 16 h 30

au Pavillon La Coop,

2740, av. Beauparlant, Saint-Hyacinthe

Prompt rétablissement

aux personnes hospitalisées ou
à la maison et sincères sympathies
aux personnes endeuillées.

Intervenante des aînés

Mme Annie Quintal : 450 502-4395

ou projet.images@gmail.com

Les mardis

Viactive de 9 h à 10 h et **Scrabble**

à 13 h 30 au local FADOQ.

Responsable des cartes de membres

Mme Jacynthe Jacques : 450 796-5262.

Brisez la solitude et joignez-vous à nous!

L'unité des Semeurs



SOIRÉE COUNTRY

11 NOVEMBRE 2023

AU PROFIT DE
LA FABRIQUE ST-SIMON

45^s
PAR PERSONNE

ENCAN

- Au profit de la Fabrique St-Simon

SOUPER

- Méchoui (porc)
- Rosbif (bœuf)
- Bar à salade

DANSE Country MC

**Il est possible de venir
DANSER SEULEMENT
Coût : 10\$**



HORAIRE DES MESSES DANS L'UNITÉ DES SEMEURS :

1^{er} et 3^e dimanche

9 h Saint-Théodore et Saint-Jean-Baptiste
10 h Saint-Simon
10 h 45 Saint-Nazaire et Saint-André d'Acton

2^e et 4^e dimanche

9 h Saint-Hugues, Saint-Ephrem et Saint-Liboire
10 h 45 Saint-Valérien, Saint-André d'Acton et Sainte-Hélène

Pour connaître les renseignements de la semaine de l'Unité des Semeurs : museestephrem.com/pastoral/feuilleton-paroissial

Pour les renseignements sur les événements à venir dans notre diocèse, allez sur le site web : ecdsh.org

À SURVEILLER DANS LE JASEUR DE DÉCEMBRE

L'HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS
DU TEMPS DES FÊTES.

Si rien ne change...
la messe du 24 décembre à 16 h 30
à St-Simon
Le 1^{er} janvier à 10 h à St-Hugues

BUREAU

4 rue Saint-Jean-Baptiste450 798-2151
Horaire le JEUDI de 9 h à 11 h 30

SECRÉTAIRE

Francine Chicoine450 798-2151
fabrique.st-simon@mailo.com

ABBÉS

Alain Mitchell, prêtre-curé
Tél :450 223-9870
alainmitchell52@outlook.com

Brice Séverin Banzouzi,
prêtre collaborateur

Tél :450 794-2131
Tél :438 497-7090

Koffi Matthieu Yao,
collaborateur

Tél :450 522-2738

ANIMATRICE DE COMMUNAUTÉ

Marielle DeGrandpré450 798-2091

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION DES FUNÉRAILLES À L'ÉGLISE

Chantal Cusson450 501-5539



L'Afeas est la force de l'égalité, fondée en 1966.
L'Afeas regroupe une diversité de femmes influentes qui mettent en commun leurs talents pour réfléchir sur les droits, les responsabilités des femmes et réaliser des actions en vue d'une transformation sociale.

VICTIME DE SEXTORSION

C'est quoi? Ce qu'il faut faire...Voici une série d'informations

Cyberaide.ca et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) vous invite à vous informer sur la sextorsion, à comprendre comment se protéger, en protéger vos proches et à savoir comment signaler ce crime.

C'est quoi? La sextorsion est une forme de chantage où une personne en ligne menace d'envoyer à d'autres personnes des photos ou des vidéos de vous, de nature sexuelle, si vous ne lui versez pas de l'argent; Les enfants peuvent être victimes de ce crime, qu'ils soient devant leur téléphone, leur console de jeux ou leurs ordinateurs; Ils peuvent être interpellés à la maison, en classe ou dans d'autres lieux publics. Souvenez-vous également que vous n'êtes pas seul si cela vous arrive. Il existe des ressources d'aide;

Bien que la sextorsion se déroule en ligne, elle peut avoir de graves répercussions dans la vie réelle. Sous la menace et l'agressivité de l'extorqueur, les victimes peuvent se sentir seules, honteuses, apeurées et parfois désespérées au point de se faire du mal. D'innombrables enfants et adultes au Canada ainsi qu'ailleurs dans le monde ont été menacés par des extorqueurs. Il existe des ressources pour vous aider. Vous n'êtes pas seul, a indiqué la GRC.

Quoi faire si vous êtes victimes de sextorsion?

- Cessez toute communication avec la personne;
- Parlez à un adulte en qui vous avez confiance et signalez ce qui s'est passé à cyberaide.ca ou à votre service de police local. Vous n'aurez pas d'ennuis avec la police et vous n'êtes pas responsable de ce qui vous arrive. En signalant les faits, vous contribuez à protéger d'autres jeunes;
- Ne cédez pas aux menaces, n'envoyez pas d'argent ou d'autres photos;
- Selon une analyse menée par le Centre canadien de protection de l'enfance à partir de 6 500 récits d'expériences vécues et publiés sur un forum populaire d'aide aux victimes, le fait de se plier aux exigences d'un extorqueur l'amène souvent à formuler d'autres demandes par la suite;
- Désactiver votre compte sur les médias sociaux, mais ne le supprimer pas et conservez les photos;
- Enregistrer une copie de toute photo que vous avez envoyée et faites des saisies d'écran des messages et du profil de la personne, y compris son nom d'utilisateur;
- Suivez votre instinct et usez de prudence lorsque vous communiquez en ligne;
- Sachez que vous pouvez vous en sortir!

Malgré ce que peut vous faire croire l'extorqueur, vous n'êtes pas seul et votre vie n'est pas foutue. Ces extorqueurs sont malins, mais les services de police collaboreront pour contrer leurs agissements.

Faits en bref

Cyberaide.ca a observé une hausse de 85% des signalements de sextorsion entre décembre 2022 et août 2023.

Cyberaide.ca a reçu 2 300 signalements de sextorsion entre le 1er septembre 2022 et 31 août 2023 puis reçoit actuellement en moyenne 40 signalements par semaine.

Source: Informations provenant du communiqué de la Gendarmerie royale du Canada -Zone 911

Conseil d'administration

Mme Gaétane Boulet, responsable locale : 450 798-2040

Danielle Michaud, trésorière : 450 798-2298

Mme Sylvie Morin, responsable des communications: 450 791-2260

Afeas St-Simon

46, rue du Couvent
Saint-Simon J0H 1Y0

EMPLOI SAISONNIER

LES LOISIRS ST-SIMON INC. SONT À LA RECHERCHE DE CANDIDATS POUR S'OCCUPER DU DÉNEIGEMENT DE LA PATINOIRE ET DE LA SURVEILLANCE AU CARREFOUR DES SPORTS POUR LA SAISON 2023-2024.

Emploi à temps partiel, horaire variable.

Les candidats(es) doivent faire parvenir leur CV. à l'attention de Maïté directement au bureau municipal au 49, Rue du Couvent, par téléphone au 450 798-2276 poste 225 ou par courriel au loisirs@saint-simon.ca



BÔSAPIN

Si vous voulez vous faciliter la vie en recevant un sapin naturel directement chez vous et du même coup encourager les Loisirs St-Simon Inc. c'est à cette adresse:

www.bosapin.com/loisirs-st-simon

Les fonds amassés seront utilisés pour nos événements familiaux à venir.

Bô Sapin vous propose plusieurs espèces de sapins naturels ainsi que des couronnes, des décorations et plus encore!



ATELIER DE BRICO-ÉCOLO

Pour les enfants de 3 À 10 ANS

Dimanche 3 décembre de 10h à 11h

Au Carrefour des Sports (50, Rue des Loisirs)

* Coût de 10\$ par enfant

Fabrication d'ange fait à partir de vieux livres et de billes de bois

Petit sapin fait avec des chutes de tissus

Création de petits lutins à partir de coques de noix

Pour réserver contactez Maïté au 450 798-2276 poste 225

Ou loisirs@saint-simon.ca

*Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte pour

la réalisation des projets. Un adulte peut accompagner plusieurs enfants.





BIBLIOTHÈQUE

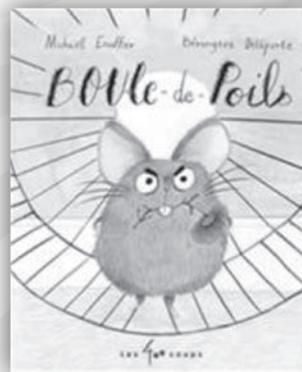
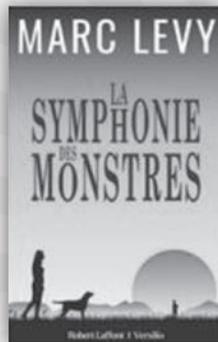
LISE-BOURQUE-ST-PIERRE

47, rue du Couvent, au 2^e étage
450 798-2276 poste 232
biblio@saint-simon.ca
<http://saint-simon.c4di.qc.ca:8813>

**VOUS POUVEZ TOUJOURS
NOUS FAIRE PART DE VOS
SUGGESTIONS DE LECTURE.**

**DES FORMULAIRES
SONT DISPONIBLES À LA
BIBLIOTHÈQUE.**

NOUVEAUTÉS



Horaire : mardi de 11 h à 12 h et de 18 h 30 à 20 h

Fermeture pour le temps des fêtes...

Nous serons de retour le 9 janvier 2024 !

	19 décembre	26 décembre	2 janvier
11 h à 12 h	Ouvert	Fermé	Fermé
18 h 30 à 20 h	Ouvert	Fermé	Fermé

POUR CONSULTER LES DOCUMENTS DISPONIBLES EN LIGNE :

Rendez-vous sur le site de la Municipalité de Saint-Simon (www.saint-simon.ca) et consultez la section « Loisirs et Culture » de l'onglet « Service aux citoyens ». Dans la partie concernant la bibliothèque, cliquez sur le lien « Pour connaître les nouveautés » (<http://saint-simon.c4di.qc.ca:8813>).

N'oubliez pas de rapporter vos livres qui sont en retards le plus rapidement possible !

CAMPAGNE DE *financement*

NOTRE TRADITIONNELLE VENTE DE TARTES

SE TERMINE CE JEUDI 16 NOVEMBRE

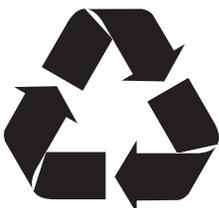


Et grâce au succès de l'an dernier, les bûches de Noël et les différentes petites bouchées sont de retour.

Vous pouvez passer vos commandes à l'un de nos élèves ou directement à l'école au 450 773-7210.

NOUS RECEVRONS LES TARTES LE 14 DÉCEMBRE 2023.

Merci!



Grâce à la générosité des citoyens de Saint-Simon ainsi que l'aide précieuse des bénévoles, nous avons pu amasser la belle somme de **4 623.90\$**.



Comment sauver les bulbes tendres du froid

Beaucoup de jardineriers suggèrent de considérer les bulbes tendres, soit les bulbes à floraison estivale ou automnale qui ne survivent pas aux hivers froids de votre région, notamment les dahlias, les glaïeuls, les bégonias tubéreux et les cannas, comme des annuelles, en les laissant geler à l'automne, et d'en replanter de nouveaux au printemps suivant. Mais si vous voulez économiser, sachez qu'ils se conservent facilement dans la maison pendant l'hiver et même se multiplient au jardin, ce qui représente une excellente économie pour le jardinier.

Quand le feuillage des bulbes est touché par le gel, ou que le gel menace sérieusement (habituellement en octobre au Québec), déterrez-les et brassez la motte pour faire tomber une partie de la terre, puis laissez les bulbes sécher sur du papier journal ou un linge pendant environ 10 jours, à l'abri du gel (dans un garage ou une remise de jardin, par exemple), le temps que la terre qui s'y agglutine s'assèche. Ensuite, nettoyez-les grossièrement avec une brosse. (Ne les lavez pas : vous voulez qu'ils restent au sec.) Pour certains bulbes, le feuillage tombe de lui-même à cette étape. Sinon, coupez-le à 5 cm du bulbe. Vous pouvez couper toute racine aussi. On peut également les saupoudrer de soufre, ce qui aidera à prévenir la pourriture.

Remisez les bulbes dans une boîte en bois ou en carton ou encore dans un sac de papier (ne scellez pas le contenant: il doit y avoir une certaine circulation d'air) en les recouvrant de vermiculite, de tourbe, de sciure de bois ou de papier journal déchiqueté pour réduire l'évaporation. Ou emballez-les de papier journal ou d'autre papier recyclé.

L'emplacement idéal pour leur entreposage hivernal est frais, mais pas froid, entre 8 et 12°C. Ainsi, un frigo ou une chambre froide est souvent trop froid pour ces bulbes, mais un sous-sol peu chauffé ou un garage protégé conviendra bien. Si vous n'avez pas d'emplacement froid, conservez-les à la température de la pièce, tout simplement.

Pendant l'hiver, vérifiez tous les mois si tout va bien en retirant tout bulbe pourri (la pourriture pourrait alors s'étendre aux autres bulbes). Si les bulbes semblent se ratatiner (surtout un problème quand on les conserve à la température de la pièce), vaporisez-les d'eau avant de ranger le contenant. Vers mars ou avril, des pointes de croissance apparaîtront, signe qu'il est temps de les redémarrer.

Si vous cultivez des bulbes en pot pendant l'été, il suffit de rentrer le pot, de couper le feuillage et de garder le tout au frais et au sec pendant l'hiver.

*** N'oubliez pas d'identifier vos bulbes avant de les remiser!**

PANIER DE NOËL

AFIN D'AIDER LES PERSONNES ET LES
FAMILLES DANS LE BESOIN DE LA
MRC DES MASKOUTAINS À PASSER UN
TEMPS DES FÊTES DES PLUS CHALEUREUX



**INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
POUR RECEVOIR VOTRE
PANIER DE NOËL**

**CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE SAINT-HYACINTHE
450 773-4966, POSTE 21**

**COMPTOIR-PARTAGE LA MIE (MEMBRES SEULEMENT)
450 774-0494**

**LA DISTRIBUTION DES PANIERS AURA LIEU
À LA MOISSON MASKOUTAINE DU 11 AU 21 DÉCEMBRE 2023**

**SI VOUS RENCONTREZ UNE DIFFICULTÉ PARTICULIÈRE,
N'HÉSITÉZ PAS À NOUS EN INFORMER**



**Centre de bénévolat
de Saint-Hyacinthe**



CELEBRONS LA

JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT

LE 20 NOVEMBRE

Le 20 NOVEMBRE est la JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT,
qui a pour but de souligner les droits des enfants!

Tous les enfants canadiens de moins de 18 ans ont des droits, dont quelques
exemples sont présentés ci-après. Tous tes droits sont inscrits dans un document
appelé la **Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant**.





PRÉVENIR LES RISQUES

VÉRIFIER ET ENTRETENIR LES AVERTISSEURS DE FUMÉE



Profitez du changement d'heure dans la nuit du 4 au 5 novembre pour vérifier vos avertisseurs de fumée.



COMMENT PROCÉDER?

- Testez leur bon fonctionnement.
- Vérifiez les piles et changez-les au besoin.
- Remplacez les appareils 10 ans après leur date de fabrication ou dès qu'ils présentent un signe de défectuosité.



IMPORTANT

Il est recommandé d'installer un avertisseur de fumée :

- Sur chaque étage, y compris au sous-sol;
- Dans les aires de circulation, près des chambres et des escaliers;
- À l'intérieur des chambres dont la porte est fermée durant la nuit.



CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Considérez toute alarme comme fondée jusqu'à preuve du contraire.
- Ne retirez jamais les piles d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent.
- Choisissez un type d'avertisseur adapté à la fonction de chaque pièce ou selon vos besoins particuliers, par exemple si vous êtes malentendant.

SOURCE : Ministère de la Sécurité publique

DE LA NOUVEAUTÉ AU SARCA



Nous vous invitons à suivre la page Facebook du SARCA afin d'être à l'affût des activités et des nouveautés.

Dans les dernières semaines, nous avons publié une vidéo explicative des tests d'équivalence de niveau de scolarité de 5^e secondaire (TENS) et du test de développement général (TDG). Vous y trouverez de l'information détaillée sur les 2 tests ainsi que sur la démarche d'inscription.

En suivant notre page Facebook, vous y découvrirez également le portrait d'adultes ayant vécu des succès dans la poursuite de leur projet scolaire ou professionnel. Ces histoires positives sont inspirantes et nous sommes fiers de vous les présenter.

Le SARCA poursuit la promotion de ses services en tenant des kiosques à différents endroits dans la MRC des Maskoutains, notamment dans les Matinées gourmandes, n'hésitez pas à venir à notre rencontre, il nous fera plaisir de discuter avec vous!

Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca • 450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec



Mes professionnels

RÉPARATION
VENTE
INSTALLATION

DANIEL
Radio-TV
FILS INC.

REFERENCE

Radios d'auto, subwoofer et amplificateur • Démarreur à distance
• Mags et pneus • Éclairage DEL pour voiture • Accessoires de voitures et pièces de performance • Systèmes de communication (CB et commercial)

Des techniciens spécialisés à votre service
Nous réparons les cinémas maison, téléviseurs, lecteurs (CD, DVD et Blu Ray), décodeurs, systèmes informatiques et équipement pour musiciens

8130, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe | 450 796-3416

JY Tremblay
arpenteur-géomètre inc.

735 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 5G6
450 771-4224

Jean-Yves Tremblay, a.-g. • jyt@arpgeo.ca
Samuel Hottote, a.-g. • sh@arpgeo.ca
Geneviève Patry, a.-g. • gp@arpgeo.ca





AVIS DE TERMINAISON DU SERVICE INTERNET PAR MICRO-ONDES

Saint-Hyacinthe, le 13 octobre 2023 - C'est en 2009 que l'organisme à but non lucratif Réseau Internet Maskoutain (RIM) a été constitué, à l'initiative de la MRC des Maskoutains.

Son mandat principal a été, jusqu'à ce jour, d'assurer l'accès au service internet à l'ensemble de la population résidant sur le territoire de la MRC, particulièrement dans les secteurs ruraux, avec l'aide des technologies appropriées. C'est ainsi qu'un réseau de tours a été déployé par RIM, de manière à rendre accessible le service internet par micro-ondes, en l'attente d'une technologie supérieure.

La fibre optique est maintenant déployée sur l'ensemble du territoire de la MRC, à l'exception de quelques petits secteurs problématiques. Dans le contexte actuel, il était prévisible et souhaitable que le nombre de clients branchés sur le réseau micro-ondes de RIM diminue en raison du fait que la fibre optique devient une meilleure offre pour le service internet haute vitesse.

RIM considère donc que son mandat de départ a été accompli et que, devant le nombre de clients qui est en constante diminution, il n'est pas approprié, ni justifié, de maintenir le service internet par micro-ondes.

En concertation avec Groupe Maskatel Québec S.E.C. qui, depuis 2016, agit comme fournisseur de services auprès des clients du réseau de RIM, il a été convenu qu'un avis serait transmis par Maskatel à chaque abonné accordant un délai de trois mois pour prendre entente avec un fournisseur de service internet.

Par conséquent, à l'expiration de ce délai de trois mois, RIM mettra fin au signal micro-ondes provenant de son réseau de tours.

RIM remercie toute la population pour la confiance manifestée tant à l'égard de RIM que de son fournisseur actuel, Groupe Maskatel Québec S.E.C.

Mes professionnels

Donald Bergeron

Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
SFL Gestion de patrimoine | Partenaire de Desjardins
www.donaldbergeron.ca • 1-866-798-2948

Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence SFL Placements est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

SFL | Gestion de patrimoine SFL | Placements

29, rue du Couvent
Saint-simon (Québec)
J0H 1Y0
T : 450-798-2948
F : 450-798-2566
www.sfl.ca

AC.CREATIF

MAÎTRE
GRAPHISTE

AC-CREATIF.COM

ALEX CARRIÈRE
DESIGN GRAPHIQUE
& SITE WEB



L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

COMMENT BIEN SE PRÉSENTER ET MIEUX VENDRE?

Formation en ligne qui abordera :

-  Les bons ingrédients d'un pitch de vente
-  Comment bien vendre son produit
-  Le non-verbal
-  L'importance du réseautage



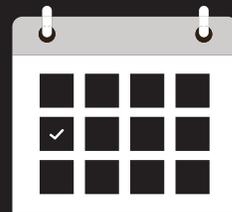
14 et 28 novembre de
19h à 21h



Inscription et information :
www.arterremonteregie.ca



C'EST GRATUIT ! ET SURTOUT, ADAPTÉ AU MILIEU AGRICOLE



**FERMETURE
DES ÉCOCENTRES
POUR L'HIVER**

26

NOVEMBRE

Fermeture hâtive possible selon les précipitations de neige

SURVEILLEZ L'ARRIVÉE DE VOTRE NOUVEAU CALENDRIER DES COLLECTES !

Cette année, le calendrier sera livré aux résidences, les 5 et 6 décembre prochains, dans le Publisac



Nos professionnels

POMPAGE
St-Pie

Ecoflo HYDRO-KINETIC® **BIONEST**
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-5500

1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie

- Service de vaccum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécámara
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Ecoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur





Vignoble SAINT-SIMON

274, 2^{ème} Rang Ouest, Saint-Simon (Qc) J0H 1Y0
450 779-0434

www.vignoblesaintsimon.com



- NUTRITION DES CULTURES
- PHYTOPROTECTION
- SEMENCES
- ÉPANDAGE À FORFAIT
- ANALYSES GÉORÉFÉRENCÉES
- PAEF

450 798-2002 | www.williamhoude.com



**MACHINERIES
AGRICOLAS**

**ENGINS DE
CHANTIER**

**CAMIONS
& REMORQUES**

SOUDURE

- ACIER
- ALUMINIUM

*Peu importe vos projets
VENEZ NOUS VOIR!*

PASCAL OU JÉRÉMIE
450.380.2080

industriesdemico@outlook.com

550 RANG ST-ÉDOUARD • SAINT-SIMON QC J0H 1Y0



BJR

CONSTRUCTION INC.
RBQ : 5768-9309-01

JONATHAN BESSETTE

ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL

450 493-8345

bjrconstructioninc@gmail.com

**RÉSIDENTIEL
RÉNOVATION
IMMOBILIER**

A&R ÉLECTRIQUES

Les entreprises électriques A&R Ltée

David Brodeur, vice-président

Tél. : 450 253-8690

Fax : 450 253-0017

www.arelectrique.ca

5655, rue Lamoureux
Saint-Hyacinthe QC J2R 1S3



Bourdages Pneu Mécanique

Dave Bourdages - Mécanicien
1628, rang St-Édouard, Saint-Liboire
450 793-1154 • garagebpm@hotmail.com

ANNONCEZ DANS VOTRE
JOURNAL LOCAL



**INFORMATION
ET RÉSERVATION :**

450 798-2276

loisirs@saint-simon.ca

Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance et en vente libre livrés directement à votre porte.

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accèspharma
par Walmart

Depuis 1982

Pélomix inc.

Les spécialistes du béton préfabriqué Certification

1102, rang St-Georges, Saint-Simon, Qc J0H 1Y0
Tél.: 450 798-2719 • Téléc.: 450 798-2890

www.pelomix.com

LAVAGE ET EXTERMINATION

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE *André*

Traitement des araignées et des fourmis
Traitement préventif
Travail garanti
Service 7 jours

Technicien diplômé • Estimation gratuite

Tél.: (450) 794-2314 358, Notre-Dame, Saint-Hugues

Jean et Nathalie

FERME Gillal INC.

• Travaux à forfait
• Vente de foin et paille

STE-ROSALIE FARM
450 278-4410 fermegillal@outlook.com

constructions DESLANDES

1-844-793-4963
info@cdeslandes.ca
constructions-deslandes.ca
1780, rang St-Édouard, Saint-Liboire (Qc) J0H 1R0

REQ 2864-2908-63

AIDE-MÉMOIRE

Prévention de la fraude

Il existe de nombreuses tactiques utilisées par les fraudeurs souhaitant accéder à vos renseignements personnels ou votre argent. Rehaussez votre protection en restant à l'affût des stratagèmes en vigueur et en développant les bons réflexes.

- Limitez la divulgation de vos renseignements personnels et financiers et ne donnez jamais votre carte de débit, de crédit, votre NIP et vos mots de passe Accès D à qui que ce soit.
- Soyez vigilants dans les situations où une urgence, un profit ou un problème sont en cause. Les fraudeurs tentent de vous pousser à réagir sans réfléchir et à communiquer vos renseignements.
- Méfiez-vous des appels téléphoniques, des courriels et des textos non sollicités. Si ça semble trop beau pour être vrai, faites confiance à votre instinct!
- Si vous avez des doutes pendant un appel, notez le nom de la personne à qui vous parlez et mettez fin à la conversation. Ne vous fiez pas à l'afficheur et rappelez-la via un numéro officiel provenant d'une source fiable.
- Utilisez des paramètres de confidentialité élevés sur les réseaux sociaux et misez toujours sur des mots de passe robustes.

Pour en apprendre davantage sur les bonnes pratiques en matière de sécurité, visitez : desjardins.com/securete

Si vous croyez être victime d'une fraude ou d'une arnaque, contactez-nous rapidement au **1 800-CAISSES**.

Nous vous accompagnerons sur les mesures à prendre.





UN PROJET D'AFFAIRES OU DE NOUVELLE ENTREPRISE?

Saint-Hyacinthe Technopole est
LE GUICHET UNIQUE
pour vos projets industriels, commerciaux
et touristiques dans la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS

450 774-9000 | 1 877 505-1246

st-hyacinthetechnopole.com  



Développement économique
de la grande région de Saint-Hyacinthe

EXCAVATION

LAFLAMME et MÉNARD inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL et SPÉCIALISÉ
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

1590, rang Saint-Édouard
Saint-Simon (Qc) J0H 1Y0
info@exclm.ca

TÉL. 450 798-2344
FAX 450 798-2144

Cooptel

COOPÉRATIVE DE TÉLÉCOMMUNICATION
DEPUIS PRÈS DE 80 ANS!



La fibre optique à la maison la plus
coopérative qui soit!

1 888 532-2667 | cooptel.ca